

POLITIQUE QUALITÉ DE L'INERIS 2025

Mars 2025

L'Ineris est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement, qui mène des travaux de recherche et d'expertise sur les risques technologiques pour mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations d'atteintes à l'environnement, à la santé et aux biens. Opérateur indépendant, l'Institut est le référent technique de l'administration chargée de la prévention des risques et de ses services déconcentrés, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Il accompagne aussi les entreprises afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale.

Depuis sa création, l'Ineris s'est engagé dans une dynamique collective d'amélioration continue en matière de qualité, qui se traduit par :

- / la certification ISO 9001 sur l'ensemble des activités de l'institut et de ses sites : Aix-en-Provence, Bourges, Nancy, Verneuil-en-Halatte (siège) et Villeurbanne ;
- / l'accréditation ISO CEI 17025 pour les activités d'essais et d'étalonnages ;
- / l'accréditation ISO CEI 17043 pour l'organisation de comparaisons interlaboratoires ;
- / l'accréditation ISO CEI 17065 pour les activités de certification de produits.

Six orientations stratégiques fixées dans [le contrat d'objectifs et de Performance \(COP\) 2021 – 2025](#) guident l'action de l'Ineris :

- / être l'établissement public français de référence d'expertise et de recherche dans le domaine de l'évaluation des risques technologiques, au service de la société ;
- / renforcer la capacité d'action de l'Ineris en développant sa reconnaissance et ses partenariats scientifiques et techniques, au niveau national et européen ;
- / fournir un appui réactif aux pouvoirs publics, agréant un large éventail de connaissances, aussi bien dans la durée que dans les situations d'urgence ou de crise environnementale ;
- / fournir des outils pour intégrer les exigences de sécurité portées par la société dans les mutations technologiques et industrielles ;

/ anticiper les risques émergents par la veille prospective nourrie du dialogue régulier avec les représentants de la société civile ;

/ être exemplaire en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Par ailleurs, le COP fixe 20 objectifs à l'institut pour la période 2021 – 2025 qui sont déclinés dans les directions, départements et unités de l'Institut à travers [un plan d'actions 2025](#).

Notre système qualité s'appuie sur l'implication et la motivation de l'ensemble du personnel, sur des ressources internes dédiées à son amélioration et son animation et sur une documentation riche et complète. La conformité et la qualité de nos activités sont assurées par :

/ l'impartialité et l'objectivité en cohérence avec le principe d'indépendance de jugement dans notre charte de déontologie. A cet égard, le personnel est tenu de signaler toute situation pouvant impacter un de ces principes pour permettre de mettre en place les mesures adéquates ;

/ les bonnes pratiques professionnelles et la qualité des résultats et des services fournis, dont la mise en œuvre (organisation, participation) de comparaisons interlaboratoires ;

/ la satisfaction des exigences légales, réglementaires et normatives, l'application des règles de l'art et autres référentiels techniques reconnus servant de cadre aux expertises ;

/ la connaissance et l'application des dispositions définies dans la documentation qualité.

Les salariés sont par ailleurs soumis au respect de la confidentialité dans leurs activités.

D'autre part, il est basé sur [quatre axes directeurs déclinés au sein de nos processus](#), afin de remplir nos missions de service public et prendre en compte les attentes de nos clients publics et privés ainsi que de nos parties prenantes :

/ l'écoute et la satisfaction des partenaires tant externe qu'interne ;

/ la réalisation de prestations de qualité ;

/ la réactivité et la maîtrise des délais ;

/ la gestion des compétences.

L'Ineris vise à améliorer en permanence l'efficacité de son système de management de la qualité. Cette politique et les objectifs sont revus annuellement par la direction générale afin d'acter la pertinence et l'adéquation du système de management de la qualité (SMQ). Le directeur du département Maîtrise des risques internes avec l'appui du référent expert Qualité et Métrologie représente la direction auprès des entités et des organismes externes en prenant en charge l'animation et l'amélioration du système. Il rend compte à la direction de manière permanente du fonctionnement du SMQ et de tout besoin d'amélioration afin qu'elle puisse avoir une vision complète du système et un pilotage en adéquation.

Je m'engage au travers de cette politique qualité à m'assurer de l'efficacité du SMQ, de sa capacité à atteindre les résultats attendus, et de promouvoir l'amélioration continue en veillant à ce que les moyens nécessaires à l'obtention des objectifs fixés soient mobilisés, en favorisant la participation et la responsabilité à tous les niveaux de la hiérarchie et en valorisant les compétences de chacun.